

21/03/2016

**ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRES  
de la résidence sise Avenue des Loisirs 2-10  
à 1140 Bruxelles - B.C.E 0837.407.532**

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle  
tenue en date du LUNDI 21 mars 2016 à 20h00**

dans la salle de l'Epiphanie,  
Rue de Genève 470B  
à 1030 Bruxelles

**PROCES-VERBAL des décisions**

*(Le procès-verbal des décisions est imprimé le soir même de la tenue de l'AG.  
Le procès-verbal des discussions sera envoyé par la suite comme annexe au présent procès-verbal.)*

Le double quorum étant atteint par 69 copropriétaires (5763 quotités) présents ou valablement représentés, l'assemblée peut donc valablement délibérer sur tous les points repris à l'ordre du jour.

Le syndic est représenté par M. Y. Herman.

Présence de M. Jacques Walckiers en qualité de commissaire aux comptes.

On avance le point 5 de l'ODJ en début de séance.

Présence de Maître Vinciane Gillet comme conseil de Mme Victoor.

Le fichier des présences et procurations est visible en nos bureaux sur rendez-vous.

**Résumé des points discutés:**

**1. Vérification des présences et quorum.**

**2. Nomination du président de la séance et du secrétaire et du bureau:**

M. Dufrane est élu président de la séance. Le soussigné est nommé secrétaire.

Sont élus scrutateurs Mme Rochus et M. Van Rinsveld et M. Bouslama.

Vote contre: Mme Victoor.

### **3. Etat des dossiers en cours et clôturés durant l'année.**

Rapport verbal du président de la séance. Point d'information.

### **4. Rapport du conseil de copropriété:**

Rapport verbal du président de la séance. Point d'information.

### **5. Rapport du commissaire aux comptes:**

Le rapport circonstancié de M. Walckiers a été envoyé avec la convocation.

M. Walckiers prend la parole et demande que l'assemblée marque son accord sur sa nomination.

VOTE CONTRE:

Mme Victoor, Mme Derell (2x), Mme Bouhière, Mme Berger, M. Bastin, Mme Bénard, M. Maes, Mme Tsompanopoulou, Mme Cloet (2x), Docteur Kohn.**(1050,75 quotités)**

**M. Walckiers est donc élu comme commissaire aux comptes pour 2015 à la majorité des voix.**

### **6. Approbation des comptes:**

Vote:

a) sur la clôture des comptes au 31/12/2015:

CONTRE:Mme Victoor, Mme Derell (2x), Mme Bouhière, Mme Berger, M. Bastin, Mme Bénard, M. Maes, Mme Tsompanopoulou, Mme Cloet (2x), Docteur Kohn, ~~M. Bastin~~ *✓*  
**(1146 quotités)**

*1050,75 ✓*  
ABSTENTION: néant.

**A la majorité des voix, quotités les comptes sont approuvés.**

b) la situation bilantaire au 31/12/2015:

CONTRE:Mme Victoor, Mme Derell (2x), Mme Bouhière, Mme Berger, M. Bastin, Mme Bénard, M. Maes, Mme Tsompanopoulou, Mme Cloet (2x), Docteur Kohn, ~~M. Bastin~~ *✓*  
**(1146 quotités)**

*1050,75 ✓*  
ABSTENTION: néant.

**A la majorité des voix, le bilan est approuvé.**

*M-X. Porten*

## **7. Décharges:**

Il est demandé à l'assemblée de passer au vote sur la décharge au 31 décembre 2015 pour:

a) le syndic:

CONTRE:Mme Victoor, Mme Derell (2x), Mme Bouhière, Mme Berger, M. Bastin, Mme Bénard, M. Maes, Mme Tsompanopoulou, Mme Cloet (2x), Docteur Kohn, ~~M. Bastin~~, Mme Andries, Mme Kanellou.

(~~1322,25~~ quotités)   
~~1227~~

b) le conseil de copropriété:

CONTRE:Mme Victoor, Mme Derell (2x), Mme Bouhière, Mme Berger, M. Bastin, Mme Bénard, M. Maes, Mme Tsompanopoulou, Mme Cloet (2x), Docteur Kohn, ~~M. Bastin~~, Mme Andries, Mme Kanellou.

(~~1322,25~~ quotités)   
~~1227~~

c) le commissaire aux comptes:

CONTRE:Mme Victoor, Mme Derell (2x), Mme Bouhière, Mme Berger, M. Bastin, Mme Bénard, M. Maes, Mme Tsompanopoulou, Mme Cloet (2x), Docteur Kohn, ~~M. Bastin~~

(~~1146~~ quotités)   
~~1050,25~~

ABSTENTION: néant.

**L'ensemble des décharges est donnée au syndic, au conseil de copropriété et au commissaire aux comptes.**

## **8. Nominations:**

a) du syndic:

CONTRE:Mme Victoor, Mme Derell (2x), Mme Bouhière, Mme Berger, M. Bastin, Mme Bénard, M. Maes, Mme Tsompanopoulou, Mme Cloet (2x), Docteur Kohn, ~~M. Bastin~~

(~~1146~~ quotités)   
~~1050,25~~

ABSTENTION: néant.

**Le syndic Calleo est réélu pour un contrat de 1 an.**

b) du conseil de copropriété:

**Il n'y a pas de candidature de membre de conseil de copropriété.**

c) commissaire aux comptes:

M. Azarkan propose sa candidature gratuite: l'ensemble de l'assemblée sauf M. Victoor.  
M. Moreau (fiduciaire Moreau) sans connaître ses honoraires: Mme Victoor.

**M. Azarkan est élu comme commissaire aux comptes.**

- \* Vu l'ambiance et l'heure tardive, la séance est levée. Les copropriétaires sont invités à signer le pv des décisions.

#### **12. Lecture et signature du présent procès-verbal**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 22h48'.

